



Nautic Club Rambouillet

Sports Aquatiques – www.ncrambouillet.com

Rambouillet, le 18 octobre 2021

Objet : *Convocation Assemblée Générale Ordinaire du NCR*

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Conformément à l'article 18 des statuts de notre association, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du NCR qui se tiendra le :

Samedi 27 novembre 2021 à partir de 17h30

à la salle des fêtes 11, route de Rambouillet 78125 Poigny la Forêt.

Ordre du jour :

- Rapport moral de l'exercice 2020-2021,
- Bilan des activités des Sections Natation et Apnée de l'exercice 2020-2021,
- Rapport financier de l'exercice 2020-2021,
- Intervention des élus.

Les adhérents pouvant prendre part aux votes sont, selon l'article 17 de nos statuts :

- les membres pratiquants et actifs, à jour de leur cotisation, ayant 16 ans révolus,
- un des représentants légaux des participants âgés de moins de 16 ans, à jour des cotisations, à raison d'une voix par enfant légal pratiquant,
- les membres associés et les membres d'honneur,
- Conformément à l'article 18.6, le vote par procuration est admis (jusqu'à 4 pouvoirs par adhérent).

Le vote par correspondance n'est pas admis.

Les statuts de l'association sont consultables et disponibles auprès du secrétariat.

Nous insistons sur l'intérêt pour les adhérents qui ne peuvent participer à cette AG à *donner leurs pouvoirs* afin que le quorum soit atteint et éviter les frais de convocation d'une seconde assemblée.

Compte tenu de la réglementation actuellement en vigueur, le Pass Sanitaire sera demandé à l'entrée.

Le port du masque et le respect des gestes barrières seront mis en place.

En espérant vous compter toujours aussi nombreux,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Adhérent, en nos meilleures et plus dévouées salutations.

Pour le conseil d'Administration
La Présidente
Nicole CLUNY